

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2018

---

INDIVISION SUCCESSORALE ET POLITIQUE DU LOGEMENT OUTRE-MER - (N° 475)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CL11

présenté par  
M. Letchimy, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« celui-ci »,

le mot :

« celui-là ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.